



Le vendredi 21 août 2020

CONVOCAATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ÉLECTRONIQUE LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES Du Mardi 15 septembre à 9h00 au Vendredi 18 septembre 2020 à 16h00

Mesdames, Messieurs les présidentes et présidents des clubs de la ligue Auvergne Rhône Alpes handball,

Dans le contexte de crise sanitaire, nous vous proposons d'organiser une Assemblée Générale élective électronique dans les conditions ci-dessous.

L'article 13 du règlement intérieur de la ligue Auvergne Rhône-Alpes permet le recours au vote électronique tout en respectant les délais habituels de convocation. Les ordonnances Covid-19 des 25 et 27 mars derniers prises par le gouvernement dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire nous permettent d'adapter nos règles de fonctionnement.

L'ordre du jour de cette assemblée générale électronique comprendra les votes suivants :

- Vote n°1 – Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 juin 2020
- Vote n°2 – Élection de la Liste AURA avec son projet
- Vote n°3 – Élection des représentants des comités collège féminin
- Vote n°4 – Élection des représentants des comités collège masculin
- Vote n°5 – Budget prévisionnel
- Vote n°6 - Aménagement CMCD 2020-2021
- Vote n°7 - Election du binôme proposé à l'Assemblée Générale Fédérale

LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES HANDBALL

5100000@ffhandball.net – www.aura-handball.fr

N° SIREN : 314 247 032 - Code NAF 9312 Z

Organisme de formation enregistré sous le n°82 38 04103 38

Siège Social

430 rue Aristide Bergès – ZAC Pré Millet

38330 MONTBONNOT ST MARTIN

T. +33 (0)4 76 33 63 63

N° SIRET 314 247 032 00027

Vous trouverez ci-après le rétroplanning et la procédure proposés :

A partir du Mardi 1er septembre, et jusqu'au Samedi 12 septembre 2020

Mise à disposition des documents sur www.aura-handball.fr (Menu « La Ligue », « Assemblée Générale » « Assemblée Générale Elective 2020 »).

Questions / Réponses : afin de pouvoir échanger avec vous, nous vous invitons à formuler vos questions selon la procédure suivante :

Les clubs pourront transmettre leurs questions par courriel à l'adresse suivante : votes@aura-handball.fr.

Obligation d'utiliser la boîte standardisée du club. Aucune question provenant d'un mail personnel ne sera prise en compte.

Vous devrez faire référence obligatoirement au numéro du vote qui se rapporte à votre question.

Les réponses seront mises en ligne via une Foire Aux Questions sur le site www.aura-handball.fr

La ligue se réserve la possibilité d'envoyer des compléments d'informations, à l'ensemble des clubs, suite aux observations et questionnements.

Du Mardi 15 septembre à 9h00 au Vendredi 18 septembre 2020 à 16h00

Ouverture des votes. Pour voter, un mail sera adressé sur la boîte du président du club (l'outil de vote ne permet qu'un seul vote par structure).

Vendredi 18 septembre 2020 à 16h00

Fermeture des votes et vérification du quorum

Samedi 19 septembre 2020 à 10h00

Tenue du premier conseil d'administration de la ligue avec élections internes

Mardi 22 septembre 2020 à 14h00

Publication des résultats des votes de l'AG et du Conseil d'administration sur le site : www.aura-handball.fr

Finances

Seules les associations affiliées, à jour financièrement au 30/06/2020 avec la trésorerie de la ligue, peuvent prendre part aux votes.

Nombre de voix

Chaque association dispose, pour les votes, d'un nombre de voix déterminé par le barème suivant (nombre de licences au 13/05/2020) :

Pour l'ensemble des licenciés « pratiquant » et « dirigeant » :

- de 7	à	20 licenciés	1 voix
- de 21	à	50 licenciés	2 voix
- de 51	à	100 licenciés	3 voix
- de 101	à	150 licenciés	4 voix
- de 151	à	200 licenciés	5 voix
- de 201	à	500 licenciés	1 voix supplémentaire par 50 ou fraction de 50
- de 501	à	1 000 licenciés	1 voix supplémentaire par 100 ou fraction de 100
- au-delà	de	1000 licenciés	1 voix supplémentaire par 500 ou fraction de 500

Pour les licenciés « événementiels » :

- de 100	à	500	1 voix
- au-delà	de	500	2 voix

Comptant sur votre participation, veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de nos sportives salutations.

Alain RIPERT,
Président de Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball

